



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité Justice

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية
**Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics**

انواكشوط في: _____

الرقم: _____

**PROCES VERBAL
N° 61/CNCMP/2023
DU 17/07/2023**

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 17/07/2023 à 15h 00min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Abba EL JEILANY .

Etaient présents:

- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP

Etaient absents:

- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie (CPMP/MPME)

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

1°/- **Examen** du projet de marché passé par entente directe relatif au recrutement d'un cabinet de consultants spécialisé pour assister le MPME et la SMH pour la mise en œuvre de la vision stratégique du secteur, Réf: Lettre N°78 CPMP/MPME reçue le 13/07/23

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ce dossier pour les motifs suivants:

- *Le recours au mode dérogatoire n'est pas justifié;*
- *Les propositions techniques et financières n'ont pas été fournies;*
- *La base du calcul de la partie B du montant relative au temps passé n'est pas bien précisée;*
- *Le montant initial de la proposition financière avant négociation n'a pas été fourni;*
- *L'avis de non objection du bailleur pour réaliser cette mission par entente directe ne figure pas dans le dossier.*

Commission de Passation des Marchés Publics de la Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (CPMP/TAAZOUR)

1°/- **Examen** du projet de marché passé par ED relatif à la campagne de sensibilisation avec la Société DISK Sarl; Réf. lettre n°134/CPMP/TAAZOUR/P reçue le 13 juillet 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/TAAZOUR approuvant ledit projet de marché conclu par entente directe avec la société DISK pour un montant de 5 300 000 MRU TTC et une période d'une année sous réserve de:

- *Prévoir les pénalités de retards*
- *Insérer une clause concernant le contrôle des prix (en application de l'article 35 du code des marchés publics).*

LE PRESIDENT

Mohamed Abba EL JEILANY

Les signataires:

- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP

